



Lancement de la saison nautique à Marseille Provence Métropole

Sommaire

Des atouts à valoriser

1- MPM et le nautisme

- Marseille Provence Métropole dynamise son site
- Les Nauticales 2010
- La saison nautique 2010

2- Le premier pôle plaisance de France

- Les commissions thématiques
- MPM modernise ses ports
- Quelques projets en cours
- Ports Propres

Annexes

Carte des ports communautaires
Panneaux

Service Presse MPM

Tél. 04 88 77 62 54
Portable Patricia Litou 06 32 87 51 18
contact.presse@marseille-provence.fr

Presse nautisme

Tel 06 77 78 72 53
am.vola@orange.fr



Lancement de la saison nautique

Des atouts à valoriser

De ce territoire qui a toujours vécu en intime relation avec la mer, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole en porte l'ancrage, en dynamise les atouts. Riche de ses 6 communes littorales, ses 2 communes lacustres, ses 24 ports de plaisance pour 8 600 anneaux, et ses 125 km de côtes magnifiques, elle est aujourd'hui le premier port de France et de Méditerranée. Des racines et des potentialités qui rendent l'établissement intercommunal « naturellement » sensible au devenir et à la protection de son espace maritime.

Le cap est donné : constituer avec ses acteurs le premier pôle de plaisance euroméditerranéen. C'est dans cette perspective que la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole réaménage et réorganise ses 24 ports, lieux d'ouverture sur l'ensemble de son territoire. C'est dans cette optique qu'elle s'est engagée, de La Ciotat à Sausset-les-Pins, dans le développement des activités liées à la mer, au nautisme, et à la plaisance lui permettant d'accueillir chaque année de nombreuses compétitions.

La dynamique impulsée au travers de projets majeurs a pour objectif une meilleure qualité de services rendus aux usagers et s'inscrit dans une logique de développement durable du Pôle Plaisance, alliant attractivité économique/touristique et maintien d'une plaisance populaire.

Car c'est bien la même volonté des 18 communes membres du territoire communautaire d'agir et de construire ensemble un espace partagé qui permettra aussi à Marseille Provence Métropole de tenir toute sa place dans le domaine de la plaisance.

Le nautisme et la plaisance sur le territoire de Marseille Provence Métropole

- **24 ports** : Port de Sausset, Port de Carry le Rouet, Le Rouet, La Madrague de Gignac, Figuière, Le Petit Méjean, Le Grand Méjean, La Vesse, Le Vieux-Port de Marseille, Le Vallon des Auffes, Malmousque, La Fausse Monnaie, La Pointe Rouge, La Madrague de Montredon, L'Escalette, Les Goudes, Les Croisettes, Callelongue, Sormiou, Morgiou, Le Frioul, Port de Plaisance de la Ciotat, Les Capucins, Saint-Jean
- **250** manifestations nautiques chaque année, dont **150** régates
- **80 %** des plaisanciers habitent sur le territoire de MPM
- **70 %** des bateaux font moins de 8 m
- **500** entreprises issues de la filière nautique (**3 500** employés) avec une prédominance de petites structures (**70 %** ont moins de 2 salariés)
- **200** associations ou clubs nautiques (une quarantaine dispose d'un contrat d'occupation du domaine public consenti par MPM)
- Un salon nautique placé au **4^e** rang des salons nationaux (**50 000** visiteurs)
- **8 600** anneaux gérés par **6** capitaineries répartis sur **24** ports de plaisance

MPM et le nautisme

Marseille Provence Métropole dynamise son site

Interlocutrice privilégiée de tous les acteurs de la mer sur les 6 communes du littoral, la Communauté urbaine s'emploie à développer le dynamisme de son site par l'accueil de nombreuses manifestations nautiques et par l'animation de ses plans d'eau. Au-delà du soutien financier à certains événements phares, dont le salon nautique Marseille Provence Métropole à la Ciotat, elle apporte une aide aux grands événements tout au long de l'année, tant sur le plan logistique que sur celui de l'expertise. Marseille Provence Métropole joue pleinement son rôle de soutien, d'animation, de conseil et d'assistance auprès de la filière nautique.

Soutien

- MPM coordonne les événements se déroulant sur les 24 ports du territoire communautaire : l'International Match Race, la SNIM, Les Voiles du Vieux Port, l'Audi Med Cup, le Tour de France à la Voile, Multicup Septembre en mer, La Route des Iles, la Juris' Cup,...
- MPM facilite les grandes escales : grands yachts, navires d'exception, Belem, voiliers traditionnels ou de course, navires école...
- MPM réalise des travaux ou des installations pour accueillir au mieux ces manifestations : pontons spécifiques, mouillages...

Animation

- MPM anime la filière économique, notamment avec et lors du salon nautique *Les Nauticales* à la Ciotat dont la Communauté urbaine est le principal partenaire financier.
- MPM représente le territoire lors du salon nautique de Paris,
- MPM met en avant les événements de son territoire, les champions locaux et les clubs lors des salons nautiques.

Conseil et assistance

- MPM accompagne les clubs et les régisseurs dans le montage et la réalisation de leurs opérations,
- MPM conseille et assiste les organisateurs dans la réalisation de leur cahier des charges,
- MPM aide les organisateurs en leur accordant une gratuité pour l'utilisation des quais et/ou des places de port.

MPM et le nautisme

Le salon nautique Les Nauticales 2010

MPM organisateur principal

Chaque année depuis 2003, la Communauté urbaine est l'organisateur principal du Salon nautique Marseille Provence Métropole qui se tient désormais à La Ciotat. La 8^e édition s'est déroulée du 13 au 21 mars 2010.

Premier salon à flot de la saison, le salon Marseille Provence Métropole permet aux visiteurs d'essayer pour la première fois les bateaux qu'ils ont vus au salon nautique de Paris. Fort de ces 200 exposants représentant les grands constructeurs européens, d'un site exceptionnel de 25.000 m² et des 600 bateaux présentés à terre ou à flot, ce grand rendez-vous économique accueille en moyenne 45 000 visiteurs durant 9 jours.

Depuis sa création, le Salon nautique Marseille Provence Métropole monte incontestablement en puissance : superficie à terre et à flot sans cesse accrue, accueil de bateaux toujours plus grands et de constructeurs de prestige, nombre croissant de visiteurs, espaces d'exposition plus vastes, augmentation des animations et activités proposées au public.

Un salon emblématique

Populaire et fédérateur, le salon **Les Nauticales** est l'emblème des ambitions de Marseille Provence Métropole, 1^{er} pôle de plaisance euroméditerranéen ; il se positionne comme le 1^{er} salon nautique à flot du printemps en Méditerranée et le 4^e salon nautique national.

Les Nauticales, le nouveau nom du salon nautique, fait référence à la mer mais également au côté festif du salon qui devient un rendez-vous incontournable alliant plaisir, convivialité et loisirs de la mer et l'emblème d'une économie du nautisme dont la croissance profite au rayonnement de tout le territoire. Avec ses chantiers de construction et de réparation navale, son tourisme et le label France Station Nautique, La Ciotat peut se prévaloir d'un développement économique à nouveau tourné vers la Méditerranée.

Les Nauticales en chiffres

25 000 m² de terre-plein d'exposition
15 600 m² de plan d'eau
200 bateaux exposés à flot
400 bateaux exposés à terre
40.000 visiteurs

MPM et le nautisme

La saison nautique 2010

Chaque année, le pôle de plaisance de Marseille Provence Métropole accueil en moyenne 250 manifestations nautiques. La Communauté urbaine tient tout particulièrement à entretenir et développer le dynamisme de son site. Parmi les manifestations de la saison 2010 :

Semaine Nautique Internationale de la Méditerranée

La 45^e édition a eu lieu en rade de Marseille **du 2 au 5 avril** : nouvelles séries, nouveau type de parcours, participation du champion de France IRC ou encore embarquements gratuits pour le public avec « Régate en Vue », les atouts ne manquent pas pour marquer l'anniversaire du grand rendez-vous international du week-end de Pâques, organisé depuis près d'un demi-siècle par la Société Nautique de Marseille.

World Match Racing Tour

En 2009, la rade de Marseille a rejoint le cercle très convoité des 10 sites au Monde organisateurs d'une épreuve du Championnat du Monde et a réunit un plateau sportif d'une qualité exceptionnelle. Le Match Race France accueille les plus fins stratèges internationaux de la discipline et plusieurs d'entre eux ont fait partie de défis engagés pour l'America's Cup et ses phases qualificatives.

L'épreuve française du World Match Racing Tour s'est déroulée **du 6 au 11 avril**. Elle consiste en une série de duels entre les 12 équipages. Les organisateurs mettent un point d'honneur à placer le parcours au plus près des côtes (- de 50 mètres) afin que chacun puisse observer les courses depuis le bord de mer. Selon les conditions de vent, les bateaux viennent presque toucher les plages du Prado.

Les Voiles du Vieux-Port

La 8^e édition des Voiles du Vieux-Port réunit une flotte prestigieuse internationale dans le port de Marseille. **Du 15 aux 19 juin 2010**, plus de 30 voiliers de tradition vont régater dans la rade de la cité phocéenne. Réunis à Marseille, ces navires chargés d'histoire sont le fruit du savoir-faire et de la passion des constructeurs et des équipages. Au rendez-vous yachts « d'Époque », « Classique » et yachts « Spirit of Tradition » construits entre le 19^e et le 20^e siècle : une vision éblouissante de cuivres, mâts et ponts d'une autre époque. Le Village des Voiles du Vieux Port, gratuit et ouvert à tous expose le savoir-faire traditionnel des charpentiers de marine et dévoile le projet *Arkaeos (répliques des bateaux qui il y a 2600 ans ont fondé Marseille)*.

Audi Medcup 2010

Du **15 au 20 juin 2010**, et pour la seconde année consécutive, l'Audi MedCup accueillera les GP42, en plus de la traditionnelle flotte des TP52. Le circuit se déroule en 5 étapes réparties sur cinq mois, dans quatre pays différents. Toutes les régates se courront dans le sud de l'Europe, avec quatre escales en Méditerranée et une en Atlantique.



Sur chaque étape, le vaste **Village Public de l'Audi MedCup**, situé tout près des bateaux, propose aux visiteurs un florilège d'animations interactives, de jeux, d'informations didactiques pour découvrir le circuit et ses acteurs mais aussi la retransmission des régates en direct sur grand écran. L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

L'Audi MedCup représente ce qui se fait de mieux aujourd'hui en matière de régate internationale. Le Circuit attire la crème des designers, des marins et des techniciens. En cinq années d'existence, il a inspiré de nombreux propriétaires et équipes professionnelles qui continuent aujourd'hui d'adhérer largement à cet événement.

Orange Freestyle Cup

L'Orange Freestyle Cup est un label européen des sports freestyle outdoor, alliant des compétitions internationales de sports freestyle et un festival de musiques actuelles, développé et organisé par Benoît & Sylvain Moussilmani dits "Les mouss", sportifs professionnels marseillais. Un événement gratuit et ouvert à tous du **17 au 20 juin** qui se déroule en trois parties :

- **Sport** : compétitions internationales de sport freestyle et initiations
- **Musique** : programmation musicale quotidienne et festival de musique le samedi de 16h à 23h
- **Eco-citoyenneté** : sensibilisation du grand public à l'utilisation de l'eau aux gestes qui permettent de respecter et protéger l'environnement.

Tour de France à la Voile

Du **21 au 23 juillet 2010**, le Vieux-Port de Marseille sera le cadre privilégié de l'avant-dernière étape du Tour de France à la Voile. Pour cette 32^e édition, 800 coureurs et leurs équipes seront accueillis sur les quais de la cité phocéenne. Une étape extrêmement chaleureuse pour ces sportifs qui auront parcouru plus de 900 milles le long des côtes françaises, avant la dernière étape et l'arrivée à La Seyne-sur-Mer.

Juris Cup

La Juris Cup, du **16 au 19 septembre 2010**, fêtera ses 20 ans. C'est la plus grande course/régate corporative de France, avec la participation de 150 équipages et 2000 équipiers de toutes nationalités. Un colloque précède la régate sur le thème « les financements de la plaisance ».

La Route des Iles

Cette année encore, la Route des Iles sera l'étape finale du Championnat de France des Equipages. En **septembre 2010**, une vingtaine d'équipages se sont disputés âprement le titre de Champion de France, certains venant même de très loin (Suisse, Belgique, Allemagne, Russie...), attisés par le désir de se confronter au meilleur équipage français. L'Espace Mistral à l'Estaque accueillera le Village officiel qui propose de nombreuses animations gratuites : embarquement pour assister aux régates (dans le cadre de l'opération « Régates en vue »), initiation à la voile pour les enfants...

Le premier pôle plaisance de France

Les commissions thématiques

Le principe de la création de 4 commissions thématiques paritaires et la désignation de leurs représentants a été approuvé par délibération du Conseil communautaire le 11 mai 2009. Ces commissions ont vocation à établir plus de transparence et de mieux associer les représentants des usagers aux décisions qui les concernent dans les domaines de l'attribution de places, des travaux, du règlement de police des ports et de l'événementiel :

- **Commission consultative d'attribution des places**

Cette commission permettra de clarifier les règles d'accession (transfert d'usage, modalités de fonctionnement des listes d'attente) et donnera un avis sur l'attribution des places sous le contrôle de la Communauté urbaine. Sa composition reflète à la fois la volonté de MPM de conserver à la plaisance marseillaise son caractère populaire et traditionnel et d'associer à la gestion des emplacements représentants des usagers, professionnels, délégataires des services de l'Etat, clubs et associations nautiques qui contribuent à l'animation et au développement des ports.

- **Commission travaux**

Sous contrôle de la Communauté urbaine, cette commission est destinée à harmoniser le programme de mise aux normes des ports ainsi que le programme de travaux annuels. Cette commission aura un lien direct avec la politique tarifaire.

- **Commission gestion et police du plan d'eau**

L'objectif est d'harmoniser le règlement de police des ports résultant des arrêtés municipaux pris par les maires des différentes communes alors que la gestion des ports a été transférée à la Communauté urbaine.

- **Commission animations et événementiel**

Son but est d'associer les différents acteurs et de coordonner les nombreuses manifestations se déroulant dans les ports de plaisance du territoire de Marseille Provence Métropole.

La charte de progrès

La réforme des modes de gouvernance des ports de plaisance de MPM a abouti à l'élaboration d'une charte de progrès associant tous les acteurs du nautisme. Votée à l'unanimité des élus de MPM le 8 février 2008, elle fixe les objectifs partagés de progrès des ports de plaisance du territoire communautaire. Cette charte constitue un référentiel commun précisant les engagements des signataires. Elle crée ainsi les conditions de l'évaluation de sa mise en œuvre et de ses résultats et formalise un projet qui agit sur plusieurs leviers :

- le respect de l'identité de chaque port et leur mise en cohérence au sein de MPM,
- le développement de l'accueil des plaisanciers et la préservation du patrimoine environnemental et culturel,
- le maintien d'une plaisance populaire en phase avec la nécessaire attractivité économique et touristique.



Le premier pôle plaisance de France

Marseille Provence Métropole modernise ses ports

La Communauté urbaine modernise ses ports et développe leur capacité d'accueil, tout en améliorant les services offerts aux usagers. Cette volonté d'affirmer MPM comme l'acteur majeur du nautisme en Méditerranée se traduit par des études, dont certaines se concrétisent aujourd'hui en **projets prioritaires**.

Sécurité et environnement (2 M €)

- Mise en sécurité de digues : Pointe Rouge, Madrague de Gignac, Port de Morgiou
- Nouvelle station d'avitaillement à La Ciotat
- Lutte contre la pollution par les hydrocarbures et achats de barrages flottants.
- Création de 3 déchetteries portuaires : Pointe-Rouge, Sausset-Les-Pins, La Ciotat.
- 20 juin 2010, mise en place de la signalétique Port Propre

Amélioration des services et des équipements (1 M €)

Par ailleurs, dans ses 24 ports, Marseille Provence Métropole définit une politique de protection de l'environnement et améliore les services

- Changement et création de pannes : Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, Frioul, La Ciotat
- Réfection de quais : quai de Sausset-les-Pins, quai des plongeurs à la Pointe Rouge, quai d'honneur du Frioul
- Réfection des box à bateaux de la Madrague de Gignac
- Mouillage : remplacement de 32 chaînes traversières à Callelongue
- Aménagement de l'espace voiles légères à la Pointe Rouge
- Réfection de la mise à l'eau de la Madrague de Montredon

Le premier pôle plaisance de France

Quelques projets en cours

Vieux-Port de Marseille

Restructuration et renforcement des équipements d'accueil et des équipements fonctionnels du Vieux-Port de Marseille : installation de la **Capitainerie aux Consignes Sanitaires**.

Coût des travaux : 200 000 €

Echéance : septembre 2010

Requalification de l'Anse du Pharo

(démarche en cours)

La Communauté urbaine souhaite voir se réaliser sur ce site emblématique du Vieux-Port de Marseille un projet d'une haute teneur environnementale et esthétique. Ce projet devrait porter sur les activités logistiques dévolues au nautisme : chantier naval, aire de carénage. Le projet pourra également associer certaines activités annexes telles que la mécanique marine, l'accastillage, l'hébergement des équipages, les voileries...Par ailleurs, il sera étudié la possibilité de regrouper l'ensemble des activités de carénage situé sur les quais du Vieux-Port de Marseille.

Semi-piétonisation du Vieux-Port

Le projet de semi-piétonisation du Vieux-Port de Marseille vise à reconquérir un espace saturé par les conflits d'usages et à redéfinir les fonctions spatiales des différents quais.

L'avis de concours de maîtrise d'œuvre d'aménagement urbain pour le réaménagement du Centre Ville est lancé sur un périmètre de travaux d'environ 43 hectares autour du Vieux-Port (20 ha d'espaces publics et 23 ha de plan d'eau). Une première phase d'aménagement pourra être mise en évidence en 2013, centrée sur le quai des Belges. L'avis de **concours a été lancé**.

Pointe Rouge

Requalification de l'espace voiles légères avec travaux divers.

Coût estimatif 1^{ère} phase : 350 000 €.

Echéance juin 2010

Coût estimatif 2^e phase : 300 000 €.

Echéance 2011

Aménagement de la digue du large

Réaménagement de l'espace pour les sociétés de plongée.

Coût estimatif des travaux : 120 000 €



Frioul

Doublement des capacités de port Frioul actuel par 600 nouvelles places avec digue de protection du plan d'eau et consolidation la digue Est actuelle

Coût estimatif des travaux : 20 millions d'€

Création d'une gare maritime au Frioul.

Le débarcadère au Frioul constitue le point faible de la desserte actuelle. Pour tenter de desserrer cette contrainte le projet élaboré a pour principe de gagner de l'espace sur le plan d'eau en créant un ponton et en séparant les flux d'entrée / sortie. L'espace d'attente, d'une capacité 450 passagers, ombragé et protégé du vent pour les visiteurs, est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Coût des travaux : 1 400 000 €

Echéance : début 2011

La Ciotat

Etude en cours pour le **renforcement de l'ouvrage de protection du port Bérourard.**

Coût estimé des travaux : 450 000 €

Echéance : 2^e semestre 2010

Le premier pôle plaisance de France

Ports propres

La démarche « Ports propres » a été initialisée en 2004 par la réalisation d'une étude préalable qui avait pour but de dresser un état des lieux de ses 24 ports et proposer un plan d'actions qui a servi de base pour les demandes de subventions. La Communauté urbaine a établi en novembre 2006 un programme pluriannuel d'investissements pour l'amélioration de la qualité environnementale des ports, qui lui a permis d'être éligible à la démarche « Ports propres ».

La programmation de ces travaux dépend largement de l'accompagnement financier des partenaires de la Communauté urbaine. Par délibération du 22 décembre 2005, le Conseil de Communauté a autorisé son Président à demander les subventions, selon des modalités d'intervention définies dans le cadre de l'opération « Ports propres », auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil général des Bouches du Rhône, l'Etat (DIREN), l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et l'Ademe.

La Région, en réponse à l'étude de SOGREAH, a donné la liste des opérations types éligibles à la subvention Ports Propres :

- L'aménagement des aires de carénages ;
- L'aménagement des stations d'avitaillement ;
- Le traitement des déchets ;
- L'aménagement des sanitaires ;
- Le traitement des eaux grises et noires, des eaux de cales.

Operations « Port propre » prévues en 2010

Carry-Le-Rouet	Mise aux normes des sanitaires publics
Frioul	Déchetterie (travaux + achat matériel)
Frioul	Fourniture et pose à eaux noires
Frioul	Restructuration des sanitaires de l'ilot Cormoran
Vieux-Port	Raccordement au réseau d'eaux usées d'une association
Pointe-Rouge	Modernisation de la station d'avitaillement
La Ciotat	Raccordement au réseau d'eaux usées des locaux commerciaux
La Ciotat	Travaux de remise à niveau de la station de relevage